



> MARCHE POSTAL: l'ouverture complète est possible sans risque pour le service universel	PAGE 2
> NOUVELLE POLITIQUE REGIONALE: il faudrait plutôt réduire la régulation	PAGE 6
> PORTRAIT D'UNE PME: toute boîte à outils devrait contenir des produits PB Baumann	PAGE 7

EDITORIAL

Croissance: du mieux, mais pas assez

Après avoir été lanterne rouge pendant des années, la Suisse retrouve la croissance, du moins en comparaison européenne:



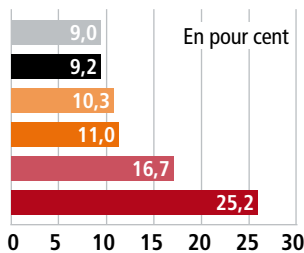
Rudolf Ramsauer, directeur

avec près de 2%, notre pays a connu une croissance plus rapide que l'Euroland en 2005. Pour 2006, la situation se présente sous un jour identique.

Certains pays, comme le Danemark ou la Suède, enregistrent des taux nettement supérieurs. La Suisse se situe dans le champ médian, en compagnie de pays comme l'Autriche. Nous ne devrions pas nous en satisfaire. Ce n'est pas le moment de relâcher l'effort. Les prochaines étapes de libéralisation des infrastructures (électricité, Poste, Swisscom) feront office de tests.

STATISTIQUES

Nouvel indice des prix (6 groupes principaux)



Source: OFS, février 2006



La voie bilatérale permet d'avancer.

Pour une politique européenne suisse pragmatique

Pour l'économie suisse, l'adhésion à l'UE ne présente pas d'intérêt. La poursuite de la voie bilatérale est la seule option applicable qui corresponde aux besoins des entreprises suisses.

Suite aux deux votations de politique européenne de l'année dernière, la Suisse dispose d'un réseau dense d'accords de valeur qui lui ouvrent un accès largement non discriminatoire au marché intérieur européen. La plupart des postulats de l'économie suisse sont couverts. Les nouveaux ponts jetés en direction de notre principal partenaire économique font sens, sont solides et stimulent la croissance.

Vu l'évolution du paysage européen et l'annonce par le Conseil fédéral d'un nouvel état des lieux de la politique européenne à publier au milieu de l'année, les membres d'economiesuisse ont procédé à leur pro-

pre analyse des relations Suisse-UE. Ces réflexions figurent dans une prise de position présentée à l'occasion d'une conférence de presse le 28 février 2006. Ce document éclaire les différents scénarios d'avenir concernant les relations Suisse-UE.

Adhésion à l'UE désavantageuse

Pour economiesuisse, l'adhésion n'est pas une option. Ce que la Suisse gagnerait en efficacité en adhérant serait plus que perdu par de nombreux problèmes institutionnels et de politique économique. L'adhésion déboucherait non seulement sur des problèmes politiques quasi

insolubles, mais elle entraînerait également des effets négatifs sur la politique monétaire nationale et appellerait un profond remaniement de la politique financière et fiscale, à l'issue trop incertaine aux yeux des milieux économiques. Enfin, le marché suisse du travail, qui fonctionne bien, se verrait imposer des contraintes nuisibles pour l'emploi. La même remarque s'applique à la politique sociale.

La voie bilatérale a fait ses preuves

Si la voie bilatérale n'est pas facile et qu'elle peut être semée

SUITE EN PAGE 2

SUITE DE LA PAGE 1

d'embûches, elle a néanmoins fait ses preuves, estiment les milieux économiques. Elle offre toute la souplesse nécessaire pour coopérer avec l'UE sur une base pragmatique à l'avenir. Les problèmes qui subsistent peuvent être abordés et résolus de manière pragmatique, dans l'intérêt réciproque des parties.

Ouverture mondiale

Le rayon d'action de l'économie suisse est de plus en plus mondialisé. C'est pourquoi il importe que notre pays mène une politique économique extérieure active avec tous ses partenaires économiques importants. En conséquence, economiesuisse demande aux autorités non seulement de soigner durablement les relations avec l'UE, mais aussi de s'engager rapidement et avec détermination sur la voie de l'ouverture multilatérale et bilatérale à l'échelle mondiale.

La Suisse de son côté doit continuer ses réformes. Car un marché intérieur ouvert accroît la



Ueli Forster: «S'ouvrir à l'extérieur – se réformer à l'interne»

compétitivité, engendre des impulsions de croissance et crée une marge de manœuvre pour des accords internationaux. ■

Pour tout renseignement:

peter.fluckiger@economiesuisse.ch

PRISE DE POSITION

La prise de position «Politique européenne: Le pragmatisme, garant du succès» est disponible sur le site Internet d'economiesuisse (www.economiesuisse.ch/f, sous la rubrique publications) en allemand et en français, en format pdf.

Marché postal: saisir les opportunités de croissance

Les propositions de l'économie ouvrent de nouvelles opportunités pour le marché postal. Le financement du service universel resterait possible même en cas d'ouverture totale du marché.



Les orateurs à la conférence de presse: M. Finger, P. Triponez, R. Ramsauer, P. Gentinetta und H.-J. Aerni.

A lors que l'ouverture des marchés postaux en Europe progresse, le marché postal suisse risque de se figer: rente de monopole, hausse des tarifs au détriment de la clientèle et emprise politique sont autant en facteurs menant à une impasse. Comme le montre la prise de position d'economiesuisse «Saisir les opportunités de croissance», l'ouverture complète du marché postal permettrait d'ouvrir de nouvelles perspectives sans mettre en péril le financement du service universel.

Les mesures proposées:

■ economiesuisse préconise l'ouverture complète du marché. Les distorsions de concurrence et les privilèges qui profitent à la Poste suisse doivent disparaître. Cela implique l'existence d'une autorité indépendante de régulation du secteur.

■ L'ouverture va de pair avec la définition d'un service universel ciblé pour tous les clients. L'économie soutient le recentrage sur les envois adressés ainsi que le recours accru aux agences postales dans l'intérêt

des clients et des partenaires économiques locaux.

■ Il revient en premier lieu aux acteurs du marché de négocier les modalités d'accès des tiers au réseau de la Poste suisse. Lorsque les concurrents ne parviennent pas à s'entendre, les autorités de régulation peuvent intervenir à titre subsidiaire.

■ Sur un marché postal ouvert, la Poste suisse doit disposer d'une liberté entrepreneuriale la plus large possible. Dans ce but, une adaptation aux conditions de l'économie privée est nécessaire (caisse de pension, partenariat social, base financière, transformation en société anonyme, capacité à former des alliances).

Tous sur pied d'égalité

D'un point de vue économique, il serait sensé que la Poste développe d'autres activités. A condition d'éviter les distorsions de concurrence au détriment des prestataires de services privés, ce qui suppose d'interdire les subventions croisées. En particulier, l'économie estime que la création d'une ban-

que postale étatique n'est pas souhaitable.

Dans sa prise de position, economiesuisse examine aussi la question de la garantie du service universel. Elle en conclut que, au vu de la très confortable situation financière actuelle, l'ouverture complète du marché des lettres ne menacerait pas le financement de la desserte de base. Au contraire, elle renforcerait le service universel et améliorerait la situation financière de la Poste suisse. En tenant compte du processus de substitution d'ici à dix ans, le service universel continuerait de jouir d'un financement suffisant dans un environnement libéralisé. ■

Pour plus d'informations:

jan.perret-gentil@economiesuisse.ch

PRISE DE POSITION

La prise de position «Marché postal: saisir les opportunités de croissance» peut être téléchargée sur www.economiesuisse.ch/f, à la rubrique publications en format pdf en français et en allemand.

AI: ce qui semblait hors d'atteinte devient possible

Les derniers chiffres de l'AI - nouvelles rentes en baisse de 20% par rapport à 2003 - rendent plausibles la stabilisation du nombre total des rentes et la stratégie d'assainissement.

Les objectifs principaux de la 5e révision sont au nombre de trois: renforcer les mesures de réinsertion par des mesures de détection et d'intervention précoces, corriger les incitations négatives qui dissuadent de reprendre une activité lucrative et refuser l'octroi d'une rente lorsque le lien de causalité entre la maladie et l'incapacité de travail est peu clair. Dans son message, le Conseil fédéral partait encore du principe que ces mesures induiraient une diminution de 20% des nouvelles rentes par rapport au niveau record de 2003. L'évolution actuelle révèle que cet objectif est d'ores et déjà atteint. Les mesures de la 5e révision de l'AI devraient donc permettre de maximiser la correction et d'atteindre un recul avoisinant les 25%.

Explosion des rentes

L'évolution du nombre des nouvelles rentes est impressionnante: si l'on en dénombrait 18 000 environ en 1990, ce chiffre attei-

gnait 22 000 en 1996 et culminait à 28 200 en 2003. Cette évolution s'explique par la forte augmentation du taux d'invalidité, toutes tranches d'âge confondues: en 1990, seuls 3% des personnes actives étaient au bénéfice d'une rente AI tandis qu'elles étaient 5,4% en janvier 2005.

Cette tendance unique à l'échelle internationale, qui pèse très lourdement sur les finances, semble s'atténuer. Outre le fait que tous les acteurs concernés ont modifié leur vision du problème, on peut y voir aussi les premiers effets de la 4e révision de l'AI - en particulier la mise en place de services médicaux régionaux. Résultat, les demandes de rentes ont reculé, le nombre de refus a augmenté et le degré d'invalidité des cas admis est globalement moins élevé.

Réévaluer les besoins financiers

Les prévisions relatives à l'évolution future des rentes ont une grande influence sur le finance-

ment de l'AI. C'est ce que montre une comparaison entre le projet de message datant de 2004 et le message rédigé en 2005. Les prévisions relatives à l'évolution des rentes ont été revues (-20% au lieu de -10%). Aussi le compte financier a-t-il affiché un excédent, au lieu d'être équilibré.

Les besoins financiers à venir restent flous en raison de l'incertitude qui entoure l'évolution des rentes. Mais un assainissement du compte actuel semble plus probable que par le passé. Il est donc juste que le Parlement - comme l'ont voulu les partis gouvernementaux - ait décidé d'examiner après la 5e révision, et après la votation sur l'initiative COSA, la question d'éventuelles recettes supplémentaires. Cela permettra de prendre en compte un risque d'invalidité décroissant et d'évaluer la nécessité d'une sixième révision. ■

Pour toute question:

brigitte.lengwiler@economiesuisse.ch

LA COLONNE DE BRUXELLES

Des échéances cruciales pour le marché intérieur

L'UE s'interroge sur la manière d'initier le cercle vertueux de la croissance. Dans ce but, les bonnes intentions de la Commission ne manquent pas. Les faits cependant ne suivent pas, ou pas assez vite. Dernièrement, deux développements ont illustré combien le nécessaire parachèvement du marché intérieur s'avère difficile. D'abord, un rapport plutôt accablant de la Commissaire à la concurrence a pointé du doigt de graves dysfonctionnements des marchés nationaux de l'électricité, qui empêchent la mise en place d'un véritable marché communautaire du courant, et la baisse attendue des prix. A l'approche du 1er juillet prochain, beaucoup de travail reste à faire dans les Etats membres, en particulier en matière de transparence. Car à partir de cette date,



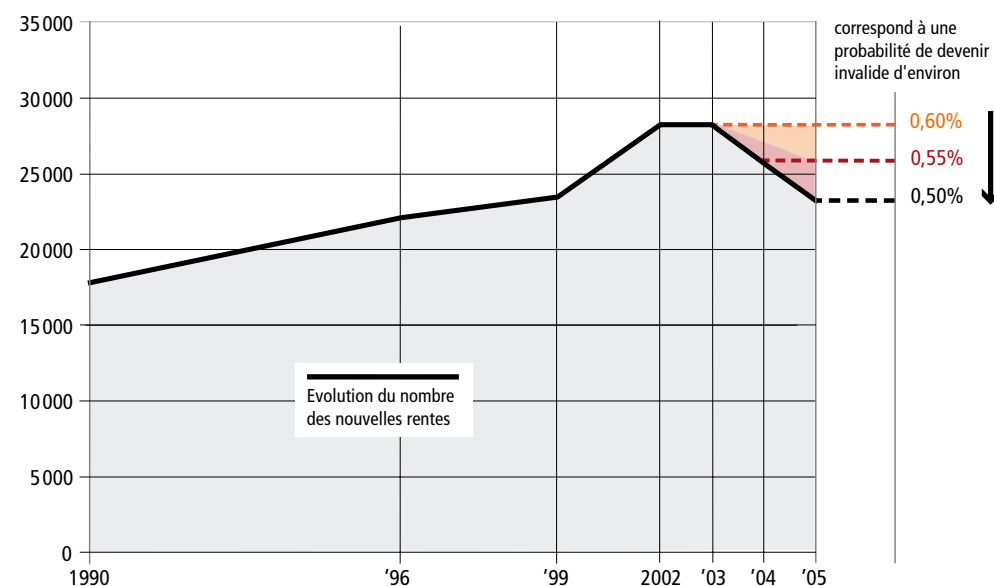
Florent Roduit, délégué à Bruxelles

le marché électrique européen devra être entièrement libéralisé et les ménages comme les clients commerciaux pourront alors choisir librement leur fournisseur. Le second événement est l'adoption par le Parlement européen d'une directive Bolkestein sur les services, qui a été véritablement émasculée. En éliminant le principe du pays d'origine et en réduisant son champ d'application, les parlementaires européens ont bridé le moteur de croissance de ce projet. Par la voix de l'UNICE, l'économie européenne a exprimé sa forte déception, et demande une remise à plat du projet. Dans une optique suisse, l'orientation donnée par le Parlement amoindrit encore l'intérêt d'un éventuel accord avec l'UE dans le domaine des services. ■

Pour toute question:

florent.rodut@economiesuisse.ch

RETOURNEMENT DE TENDANCE EN MATIÈRE D'INVALIDITÉ



Source: OFAS, Communiqué de presse du 20 février 2006; message relatif à la 5e révision de l'AI (2005) pour 1996/99; projet de message (2004)

Taxe CO₂ au National: des calculs à refaire entièrement

Une taxe sur le CO₂ n'est pas nécessaire. Mais la Confédération peut donner un coup d'accélérateur en politique climatique en favorisant fiscalement les biocarburants.

Le prix du pétrole se situe depuis un certain temps à 60 USD le baril, voire plus. On suppose aussi que le cartel de l'OPEP n'est «définitivement pas intéressé» par un prix inférieur à 50 USD (NZZ). Pour ses prévisions à long terme, la Commission européenne table quant à elle sur un prix de référence compris entre 45 et 55 euros le baril.

Renvoi au Conseil fédéral pour une nouvelle évaluation

Le Conseil fédéral, nostalgique du bon vieux temps où le pétrole était bon marché, ne voulait pas revoir ses calculs pour la taxe sur le CO₂: il a tablé jusqu'en 2010 sur un prix de 30 USD au moment de se prononcer sur la taxe. Pourtant, un nouveau calcul de l'Office fédéral de l'environnement de novembre 2005 concluait que la taxe était superflue dès le moment où le prix du



La Confédération se base sur des prix de référence dépassés.

pétrole atteignait 50 USD. En conséquence, lors de la session de mars, il conviendra de renvoyer l'objet au Conseil fédéral.

Le Conseil fédéral a également négligé le potentiel des carburants biologiques renouvelables et durables, dont l'utilisation pourrait être encouragée fiscalement par une réduction de

l'impôt sur les huiles minérales. On pourrait ainsi réduire les émissions de CO₂ deux fois plus efficacement qu'avec une taxe, tout en faisant l'économie d'un processus de redistribution compliqué. ■

Pour toute question:
urs.naef@economiesuisse.ch

Oui à la privatisation de swisscom

economiesuisse approuve la cession de la participation de la Confédération dans Swisscom, mais rejette l'action populaire.

Le service universel est garanti par la loi sur les télécommunications et les concessions accordées en vertu de cette loi, indépendamment des rapports de propriété. La privatisation totale accroîtrait la marge de manœuvre de l'entreprise et donc la compétitivité à long terme de Swisscom, en particulier si des partenaires intéressés par ce secteur sont impliqués. Cette transaction majeure doit être réalisée de manière professionnelle. Le produit de la vente devra être affecté à la diminution des dettes de la Confédération.

Non à l'action populaire

La création d'une action populaire, proposée par le Conseil



La privatisation ouvre des perspectives.

fédéral, ne permettrait pas de garantir l'autonomie de Swisscom, mais diminuerait le bénéfice final. Il faut donc rejeter cette option. Les autres mesures d'accompagnement envisagées ne sont pas non plus efficaces. Il importe par ailleurs de désen-

chevêtrer les tâches afin de garantir la communication en cas de situation de crise, même après un changement des rapports de propriété. ■

Pour toute question:
thomas.pletscher@economiesuisse.ch

COUP DE PROJECTEUR SUR NOS MEMBRES

ASCO, L'ASSOCIATION DES CONSEILLERS EN ENTREPRISE

Fondée en 1958, l'Association of Management Consultants Switzerland (ASCO) est la seule organisation de branche réunissant les conseillers en entreprise en Suisse. Elle défend les intérêts de quelque 2500 spécialistes des domaines les plus divers. Ses membres offrent une garantie de professionnalisme et de respect de principes commerciaux.

■ ASCO encourage le professionnalisme, la qualité et la valeur ajoutée des prestations de conseil de ses membres. Elle permet l'échange de connaissances, de savoir-faire et d'informations dans le domaine du conseil en Suisse. De plus, par ses études de marché régulières, ASCO contribue à créer la transparence dans le domaine du conseil.

■ Mesurer l'efficacité des prestations de conseil est primordial tant pour les clients que pour les conseillers. Dans ce sens, ASCO a développé le «Return on Consulting» (ROC). Cet outil mesure l'utilité et la valeur d'un conseil externe. ASCO offre ainsi aux clients et à leurs conseillers la possibilité d'appliquer ce principe essentiel.

■ ASCO veut encourager la compétitivité de la place économique suisse et maintenir les emplois en Suisse. La distinction «Best Business Transformation» qu'elle décerne tous les ans témoigne de son engagement. Ce prix récompense les réformes à long terme les plus réussies dans des entreprises ou des organisations.

Le «Consulting Day» d'ASCO aura lieu le 23 mai prochain à Zurich. Des séminaires organisés en collaboration avec l'Université de St-Gall sont au programme. Ils seront placés sous la direction du professeur David Maister, un expert de réputation internationale dans le conseil en management de sociétés de services. Ce rendez-vous traditionnel d'ASCO permet de générer de nouvelles impulsions en rassemblant des personnalités et des professionnels dans le conseil en gestion. ■

Informations supplémentaires:
www.asco.ch

Soixante entreprises réduisent leur CO₂ de 34'000 tonnes

Le 25 janvier, l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEc) a distingué 60 entreprises des branches les plus diverses pour leurs efforts volontaires en faveur du climat.



Thomas Pesenti, modérateur de l'AEnEc (3e depuis la gauche) et Max Zürcher, directeur de l'AEnEc (à droite), en compagnie de représentants de 60 entreprises

L'AEnEc a fondé il y a trois ans les cinq groupes de modèle énergétique: «Emmi», «Lait», «Viande», «Canton ZH» et «Aliments pour animaux». Soixante entreprises y participent. L'année dernière, les groupes ont élaboré des conventions d'objectifs pour optimiser leur efficacité énergétique et réduire leurs émissions de CO₂. L'examen des conventions par l'Office fédéral de l'énergie vient de se terminer. Les buts fixés pour 2010 sont ambitieux: il est prévu d'abaisser les émissions de CO₂ d'environ 34 000 tonnes,

soit 26 pour cent, par rapport à la valeur prévue initialement.

Des efforts récompensés

Le 25 janvier, des représentants de 60 entreprises se sont retrouvés dans la Maison de l'économie à Zurich. Elles y ont reçu le label de l'AEnEc pour la protection du climat sur une base volontaire. Le modérateur de l'AEnEc, M. Thomas Pesenti, s'est montré satisfait: «Nous avons beaucoup travaillé et sommes aujourd'hui récompensés. La distinction encourage tous les

participants à atteindre leurs objectifs le plus rapidement possible. Il est réjouissant de constater que les entreprises travaillent main dans la main, en dépit des incertitudes à propos de la taxe sur le CO₂ ou du centime climatique II, pour atteindre les objectifs fixés dans la loi sur le CO₂ par des mesures volontaires. Les entreprises apprécient le savoir-faire de l'AEnEc et son approche pragmatique en matière de gestion énergétique.» ■

Informations supplémentaires:
www.enaw.ch

ICC Suisse sur de bons rails

Assemblée annuelle du 7 février: les prestations d'ICC suscitent un vif intérêt.

Comme il est apparu lors de son assemblée annuelle à Zurich, ICC Switzerland se porte bien. L'amélioration de la situation financière permet de maintenir et d'étendre les tâches et l'offre de prestations. Parmi celles-ci figurent le travail d'information sur les développements internationaux, la participation aux travaux des commissions d'ICC, la représentation dans des organisations internationa-

les et la nomination de juges arbitres. ICC Suisse prévoit aussi de proposer des séminaires de formation continue en collaboration avec des partenaires extérieurs.

Guy Sebban, hôte d'honneur

Monsieur Guy Sebban, secrétaire général d'ICC International, était l'hôte d'honneur de



l'assemblée annuelle. Il y a présenté sa stratégie pour renforcer la Chambre de Commerce Internationale afin qu'elle relève les défis de la globalisation et du développement durable. La lutte contre les contrefaçons fera l'objet d'un effort particulier. ■

Informations supplémentaires:
www.icc-switzerland.ch

DROIT DES BREVETS

Protéger l'innovation

Pour protéger les technologies clés à fort potentiel d'innovation, il est important de disposer de bonnes conditions-cadre. Cet aspect doit être pris en compte lors des délibérations sur la 2e partie de la révision de la loi sur les brevets dont va traiter la Commission des affaires juridiques du National.

L'ancrage dans la loi de la pratique actuelle en matière d'inventions biotechnologiques est au cœur de la révision. La solution proposée par le Conseil fédéral constitue un compromis acceptable entre protection par les brevets et restriction à cette protection. Elle renonce à la restriction générale de protection par les brevets initialement prévue dans le cas des inventions ayant pour objet une séquence de gènes. Cette version permettrait de prévenir non seulement la discrimination d'une des principales technologies clés, mais aussi finalement l'affaiblissement de la recherche en Suisse.

Restrictions compensatoires

Par rapport à l'avant-projet, le projet a été complété d'une disposition visant à prévenir des prétentions spéculatives en matière de brevets. Il prévoit en outre diverses restrictions compensatoires destinées à garantir la liberté de la recherche, protéger les agriculteurs de prétentions excessives ainsi qu'en matière d'admission de médicaments.

Epuisement national

Le projet de loi permet de consacrer la pratique actuelle de l'épuisement national, qui empêche les importations parallèles de biens protégés par des brevets. L'épuisement national appliqué en Suisse, mais aussi dans les autres pays industrialisés, sert à protéger l'innovation. C'est par le biais des instruments du droit de la concurrence qu'il convient de lutter contre des mécanismes protectionnistes. ■

Pour tout renseignement:
urs.furrer@economiesuisse.ch



Politique sectorielle efficace et réduction de la densité réglementaire: voilà ce qui est nécessaire.

L'économie rejette la Nouvelle politique régionale

Le projet de Nouvelle politique régionale (NPR) ne suscite pas l'enthousiasme dans les milieux économiques, mais cela n'implique pas leur retrait des régions périphériques.

Le Conseil fédéral a adopté fin 2005 le message concernant la Nouvelle politique régionale (NPR). Il souhaite instaurer une loi-cadre, puis regrouper les mesures de promotion actuelles et lancer des programmes pluriannuels. Concrètement, il entend se limiter à des financements initiaux, promouvoir les centres régionaux comme moteurs du développement et renforcer la compétitivité.

Un investissement de 70 millions de francs par an est prévu, sachant que 40 millions de francs seront couverts par le remboursement de prêts antérieurs. Les allègements fiscaux consentis à des entreprises (arrêté Bonny) entraîneront des pertes de recettes avoisinant les 100 millions de francs.

La compétitivité n'est pas renforcée

Pourtant, ces ressources ne sont pas bien investies. Il a certes été possible de favoriser la mise en place d'infrastructures couvrant tout le territoire. Toutefois, dans le cas des chemins de fer de montagne, quelque 20% du capital ont été mal investis. Et depuis

1995, les régions périphériques sont victimes d'un exode. Il n'a pas non plus été possible d'améliorer la compétitivité après la mise en place d'une infrastructure de base. L'arrêté Bonny s'est traduit par des effets d'entraînement et des transferts excessifs à l'échelle nationale. Pour les entreprises étrangères confrontées au

CHEMINS DE FER DE MONTAGNE: 20% DES CAPITAUX MAL INVESTIS

choix d'un site, les allègements fiscaux de 23 000 francs en moyenne par emploi encouragé, n'étaient qu'un élément parmi d'autres.

Assouplissement des règles de défrichage

La Confédération influence le développement des régions périphériques principalement via les politiques sectorielles (politiques agricole, sylvicole, énergétique, des transports et de la formation). Réduire la densité réglementaire pour permettre l'exploitation des avantages naturels d'un site serait plus utile. Exemple: matière première peu utilisée, le bois est souvent ex-

porté sans transformation. Il serait utile d'assouplir les règles de défrichage et d'autoriser de grandes scieries. Ou l'extension des centrales hydrauliques: des procédures d'opposition menacent des investissements pour plus de 2,2 mrd. francs.

Rappelons que la nouvelle pérennité financière a doté le fédéralisme de nouvelles bases. Outre la compensation des ressources de 2,6 milliards de francs, un fonds indemnise en particulier les cantons qui avaient eu recours à l'arrêté Bonny.

Elaguer la densité réglementaire

En conclusion, l'économie rejette la nouvelle politique régionale de la Confédération. Mais cela ne signifie pas qu'elle se désintéresse des régions, au contraire. Elle estime qu'une politique sectorielle efficace – comme la politique agricole 2011 (PA 2011) – et une réduction systématique de la densité réglementaire sont indispensables. ■

Pour plus d'informations:
stefan.brupbacher@economiesuisse.ch

DROITS D'AUTEUR

Monopoles encore d'actualité?

En exigeant des hausses de tarifs et de nouvelles taxes, les sociétés de droits d'auteur telles SUIISA et ProLitteris ont déclenché la critique. Ces sociétés gèrent les droits d'auteur collectivement au profit de leurs membres. Pour certaines utilisations, telles que les copies pour usage propre, la loi leur accorde un statut de monopole qui leur permet de faire valoir leurs revendications en matière de rémunération.

En Suisse, cinq sociétés assument ce rôle: ProLitteris (littérature et arts plastiques), SUIISA (œuvres musicales), Suissimage (productions audiovisuelles), SSA (œuvres dramatiques et dramatico-musicales) et Swissperform (droits voisins des artistes interprètes, producteurs de phonogrammes et de l'audiovisuel et organismes de diffusion des droits).

Gestion peu économique

Les recettes annuelles des sociétés de gestion se montent à plus de 200 millions de francs, dont une partie seulement va aux ayants droit. Car la redevance encaissée est élevée. Dans le cas de ProLitteris, elle dépassait ces dernières années 30%.

Revoir la conception des rôles

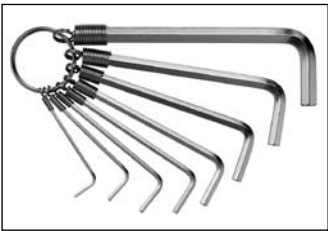
A l'ère numérique, les détenteurs de droits pratiquent de plus en plus la gestion numérique des droits d'auteur (Digital Rights Management-DRM). Il est ainsi possible d'établir individuellement des décomptes de reproductions faites pour usage propre. C'est pourquoi les systèmes de gestion actuels, marqués du sceau du monopole, doivent être adaptés. Faute de quoi les utilisateurs seront toujours davantage appelés à passer à la caisse. La concurrence entre modèles de gestion individuels et privés serait finalement un moyen approprié pour abaisser les coûts administratifs. ■

Pour tout renseignement:
urs.furrer@economiesuisse.ch



En haut: les tournevis classiques et caractéristiques.

En bas: même les outils spéciaux sont produits en Suisse.



Max Baumann et Eva Jaisli dirigent l'entreprise familiale PB Baumann dans l'Emmental.

Le meilleur de la boîte à outils

Tout le monde connaît ses produits, mais rares sont ceux qui connaissent l'entreprise qui se cache derrière. Tel est le paradoxe auquel est confrontée l'entreprise familiale PB Baumann.

Nos produits sont comme les montagnes: ils ont un rayonnement, ils durent, sont intemporels et accompagnent leur propriétaire dans les différentes étapes de leur vie», explique Eva Jaisli. Elle dirige avec son mari, Max Baumann, la fabrique d'outils PB Baumann dont le siège se trouve à Wasen dans l'Emmental. Dans les faits, il existe vraisemblablement peu d'entreprises et de ménages suisses qui ne possèdent pas un tournevis à poignée rouge caractéristique de la maison PB Baumann dans leur boîte à outil. Les gammes de produits développées récemment comprennent des clés inbus colorées, des embouts, des manches dynamométriques et des sets d'outils spécialement pour les femmes.

Marketing intensif

L'entreprise a commencé par fabriquer des outils pour l'armée. Puis, en 1956, elle s'est lancée dans l'exportation. Aujourd'hui, 40 % de sa production sont vendus en Suisse et 60 % sont des-

tinés à ses 40 marchés d'exportation (principalement l'Allemagne, le Japon, les Pays-Bas, l'Italie et le Danemark). Cette année, M. Baumann et Mme Jaisli souhaitent avant tout ac-

«DANS LES RÉGIONS PERIPHERIQUES, LES ENTREPRENEURS ONT UNE RESPONSABILITÉ SPÉCIFIQUE»

croître leurs ventes sur les marchés asiatiques. Ces dernières années, le chiffre d'affaires pour ces pays représentait 24 millions de francs. «Dans une entreprise familiale, les bénéfices sont en permanence réinvestis dans l'innovation et l'optimisation des processus», souligne Eva Jaisli. Cela comprend également des projets stratégiques pour la conquête de nouveaux marchés et la gestion de la marque. PB Baumann est depuis des décennies le leader mondial de la fabrication d'outils de qualité. «Tout le monde connaît nos produits, mais rares sont ceux qui connaissent l'entreprise», explique la directrice.

Malgré l'orientation internationale de l'entreprise, PB Baumann fait tout dans l'Emmental: le développement, la fabrication de tous les assortiments et les finitions spéciales, la commercialisation et le service clientèle. 130 employés au total travaillent dans les deux usines de

Wasen et Sumiswald. «Dans une région périphérique comme l'Emmental, nous avons une res-

ponsabilité particulière en tant qu'entreprise», souligne Mme Jaisli. La solidarité régionale garantit un mode de travail fiable et orienté vers l'avenir. Et cela se ressent sur la qualité des produits. Aussi est-il important que nous nous positionnions comme une entreprise durable et novatrice. Un exemple: «L'interdiction de fumer généralisée introduite avec des mesures d'accompagnement pour les fumeurs et l'agrandissement des salles de sport ne sont que de petites pièces d'un puzzle reflétant nos efforts quotidiens pour améliorer en permanence tous les secteurs de l'entreprise.» ■

Pour plus d'informations:
www.pbtools.ch

TROIS SOUHAITS DE POLITIQUE ÉCONOMIQUE

1 RÉGLEMENTATION

Le haut niveau de vie en Suisse est étroitement lié à la compétitivité des entreprises suisses exportatrices. Les réglementations étatiques ne doivent pas entraver cette dynamique.

2 FORMATION

Il est important d'améliorer la formation. En tant que PME nous contribuons à la formation d'apprentis. Les pouvoirs publics doivent également assumer leur rôle

et préparer les travailleurs de demain aux défis professionnels qui les attendent.

3 CONDITIONS-CADRE

Les employés motivés réalisent les meilleures performances. A l'interne, nous pouvons encourager la motivation via notre culture d'entreprise. A l'extérieur, les conditions-cadre économiques sont déterminantes. Les employeurs et les milieux politiques doivent assumer cette responsabilité.

Un coup de main pour vos recherches

Le service documentaire d'économiesuisse se tient à la disposition des membres et du public intéressé.

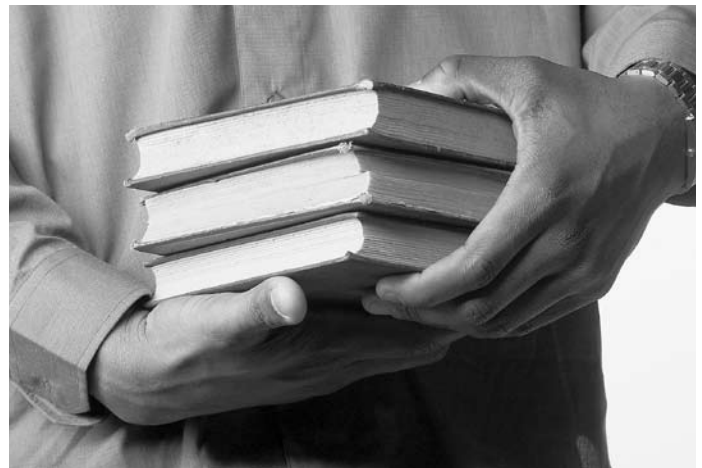
On trouve aujourd'hui de l'information partout et en grande quantité. Voilà pourquoi il n'est pas toujours simple de mettre la main sur des éléments utiles et précis. Il faut disposer de connaissances spécifiques sur les sources d'information et pratiquer fréquemment la recherche.

Le service de documentation d'économiesuisse est spécialisé dans la recherche, le traitement et la diffusion de l'information. Il s'intéresse plus particulièrement aux

thèmes de politique économique suisse. Le cœur du service de documentation est constitué par une base d'archivage dans laquelle nos collaborateurs saisissent des informations en provenance des milieux économiques, des milieux officiels et de la presse quotidienne et spécialisée.

Réponse rapide

Parmi nos autres sources de données figurent également notre bibliothèque thématique ainsi



Confiez-nous votre recherche d'information.

que des banques de données externes. Le service de documentation est gratuit pour les membres. Les demandes urgentes sont traitées immédiatement. Les autres demandes reçoivent une réponse dans les 24 heures. ■

Informations supplémentaires:

Téléphone: 022 737 41 28

e-mail: doc@economiesuisse.ch ou

Internet: www.economiesuisse.ch/f (>Services> Recherches documentaires)

IMPRESSUM

Editeur: economiesuisse, Fédération des entreprises suisses

Rédacteur responsable: Vincent Simon; **Adresse:** Carrefour de Rive 1, CP 3684, 1211 Genève 3

Tél. 022 786 66 81, **Fax** 022 786 64 50; **E-Mail:** vincent.simon@economiesuisse.ch; **Web:** www.economiesuisse.ch

Modifications d'adresses: chantal.bolle@economiesuisse.ch; **Fréquence de parution:** 10 x par an

Réalisation: Layout88 GmbH, 8008 Zürich; **Impression:** Imprimerie du Démocrate, Delémont

CONSULTATIONS

24 mars 2006

Protocole de l'ONU relatif à la discrimination des femmes.

Contact: thomas.pletscher@economiesuisse.ch

Ordonnance sur la dissémination.

Contact: stefan.brupbacher@economiesuisse.ch

31 mars 2006

Loi sur l'Inspection fédérale sur la sécurité nucléaire.

Contact: urs.naef@economiesuisse.ch

20 avril 2006

Loi fédérale sur les privilèges, les immunités et les facilités, ainsi que sur les aides financières accordées par la Suisse en tant qu'Etat hôte. Loi fédérale sur l'Etat hôte (LEH).

Contact: gregor.kuendig@economiesuisse.ch

28 avril 2006

Révision du droit de la société anonyme et du droit comptable dans le Code des obligations.

Contact: thomas.pletscher@economiesuisse.ch oder urs.furrer@economiesuisse.ch

15 mai 2006

Loi fédérale sur la recherche relative à l'être humain.

Contact: stefan.brupbacher@economiesuisse.ch

Les Membres souhaitant participer à une consultation peuvent demander le matérielle à economiesuisse.

COMMANDE DE DOCUMENTATION (compléter et faxer au 022 786 64 50)

- | | | |
|---|--|---|
| <input type="checkbox"/> newsletter
Destinée aux dirigeants et aux cadres de l'économie, aux médias et au monde politique. Mensuelle, gratuite. | <input type="checkbox"/> Politique suisse de formation, de recherche et de technologie.
Perspectives à l'horizon 2007. Gratuit. | <input type="checkbox"/> Marché postal: saisir les opportunités de croissance
Prise de position en faveur de l'ouverture complète du marché postal suisse (mars 2006). Brochure gratuite. Téléchargeable sur notre site Internet. |
| <input type="checkbox"/> Courriel hebdomadaire
Informations hebdomadaires par courrier électronique, gratuit. | <input type="checkbox"/> Concept fiscal
Propositions de l'économie en vue du renouvellement du régime financier; 32 pages, Fr. 10.-. | <input type="checkbox"/> Politique européenne: le pragmatisme, garant du succès
Prise de position sur la politique européenne de la Suisse (février 2006). Brochure gratuite. Téléchargeable sur notre site Internet. |
| <input type="checkbox"/> Portrait d'économiesuisse
Domaines d'activités, prestations et objectifs de la Fédération des entreprises suisses, gratuit.. | <input type="checkbox"/> Le gouvernement d'entreprise en Suisse
Rapport du prof. Karl Hofstetter. Existe en français, allemand, anglais, Fr. 40.- + TVA et port. | <input type="checkbox"/> Concept des dépenses
Contribution de l'économie au débat sur les finances publiques Fr. 30.- + TVA et port. Téléchargeable gratuitement sur www.economiesuisse.ch/f |
| <input type="checkbox"/> «dossierpolitique»
Informations hebdomadaires (envoi par courrier, même contenu que le courriel). Gratuit. | <input type="checkbox"/> Dynamique fiscale et concurrence internationale.
Disponible en français et en allemand. Fr. 40.- + TVA et port. Téléchargeable gratuitement sur www.economiesuisse.ch/f | |
| <input type="checkbox"/> Swiss Code of Best Practice
Corporate Governance, en français, anglais, allemand. Gratuit. | | |

COMMANDE MODIFICATION D'ADRESSE

NOM

ENTREPRISE

PRÉNOM

RUE

FONCTION

N° POSTAL / LIEU

E-MAIL